ECONOMIE

Option technologique

Rémi LEURION

Sujet : La baisse des prélèvements obligatoires peut-elle permettre de relancer la croissance économique ?

Analyse des résultats

Le nombre de candidats de la session 2005 s'élève à 75, contre 62 en 2004, 38 en 2003, 33 en 2002, 53 en 2001 et 44 en 2000. Le nombre est donc en hausse sensible par rapport aux années précédentes.

La moyenne des copies est de 8,47, contre 8,36 en 2004, 8,12 en 2003, 8,85 en 2002, 8,11 en 2001 et 7,93 en 2000. Cette moyenne s'inscrit donc dans le haut de la fourchette des notes des sessions précédentes.

La répartition des notes est la suivante :

Notes	Effectifs
[0 ; 4]	4
[4 ; 6]	22
[6 ; 8]	12
[8 ; 10]	14
[10 ; 12]	13
[12 ; 14]	8
[14 ; 16]	4
	75

Plusieurs observations peuvent être faites à partir de ces résultats :

- Un tiers des candidats a une note strictement supérieure à 10, ce qui constitue, à un concours, une performance indéniable,
- Un candidat sur quatre a une note supérieure ou égale à 12, signe de la présence d'un groupe de candidats d'un bon niveau,
- Il demeure néanmoins un trop grand nombre de copies dans la note se situe aux alentours de 7.

Ainsi, globalement, le jury est satisfait de constater l'élévation du niveau des candidats, preuve de la qualité tant des étudiants que des classes préparatoires.

Analyse du sujet

Le sujet de cette année est un sujet très classique, qui fait partie du socle de connaissances de tout étudiant de ces classes ; en ce sens, il n'a pu constituer une surprise pour les candidats. Plus encore, la littérature sur ce thème est très abondante, tant en ce qui concerne les bases théoriques du sujet que les aspects d'actualité.

En posant ce sujet, le jury cherchait à s'assurer que les fondamentaux de l'économie sont bien acquis, et souhaitait également mettre l'accent sur le fait que les connaissances et les mécanismes de base de l'économie doivent être parfaitement maîtrisés. Le jury est globalement satisfait de constater que ces objectifs sont atteints.

Les éléments de satisfaction sont nombreux cette année :

- La grande majorité des candidats structure bien leur copie : en général, l'introduction est longue, le plan correctement mis en évidence par des titres clairs, la structure s'appuie le plus souvent sur deux parties...
- La mobilisation des théories économiques est très satisfaisante : les candidats ne se sont pas contentés de citer Keynes et les grands auteurs libéraux, mais d'autres auteurs ont également été mobilisés, tels que Hayek, Buchanan, Tullock, Lucas, Friedman...
- Plus encore, pour la première fois, les candidats ne se sont pas limités à la simple évocation des auteurs et de leurs théories ; ils les ont souvent explicités largement, utilisant à bon escient les seuls éléments utiles pour le raisonnement.
- Dans la grande majorité des copies, l'orthographe est bonne ; auparavant, ceci constituait un handicap majeur dans les copies, au point d'ailleurs d'avoir été souvent pénalisant.

Deux points plus négatifs doivent cependant être soulignés :

- Un grand nombre de candidats - plus de la moitié en fait - adopte une définition très restrictive des prélèvements obligatoires, excluant (oubliant ?) que les prélèvements sociaux en font partie ; ceci conduit alors à réduire considérablement le champ de l'étude du sujet.
- Des candidats ont déplacé le sens du sujet, dérivant vers le traitement du sujet suivant: «L'efficacité de la politique de réduction des prélèvements obligatoires», ou encore vers «L'efficacité de la politique fiscale». Ceci constitue un hors sujet, toujours pénalisé.

Le jury rappelle qu'il n'a pas, au moment où il corrige les copies des candidats, de corrigé- type ; ainsi, tous les plans sont, a priori, recevables dès lors qu 'ils sont justifiés et cohérents. Quelques plans ont cependant émergé du lot, moins par leur originalité, que par l'habileté de la construction et des titres retenus ; on peut ainsi citer par exemple les plans suivants de candidats de cette session :

✧ Plan 1 : (copie notée 16) :

I. Les conditions de l'efficacité de la politique de réduction des prélèvements obligatoires à engendrer de la croissance économique.
II. Les limites de cette politique.

✧ Plan 2 : (copie notée 15,5) :

I. Selon certains économistes, une baisse des prélèvements obligatoires peut permettre une relance de la croissance économique.
II. Cependant, ces approches libérales sont contestables.

✧ Plan 3 : (copie notée 15) :

I. Une baisse des prélèvements obligatoires peut permettre de relancer la croissance, de surcroît dans un cadre mondialisé.
II. Mais, en limitant l'action de l'Etat, cette baisse peut créer des inégalités et desservir la croissance économique.

Analyse des copies

Le jury espère que les améliorations de fond et de forme enregistrées cette année seront durables et se reproduiront l'année prochaine. Il souhaite cependant rappeler un élément essentiel de méthodologie, à savoir qu'une « bonne » introduction doit être relativement longue ; elle doit en effet contenir à la fois une présentation du sujet (historique du sujet, intérêt du sujet, définition des termes du sujet, actualité du sujet), une problématique générale qui constitue l'ossature du devoir et la manière dont le candidat s'approprie le sujet, et une annonce des deux (voire, dans certains cas, trois) parties. Titrer les parties et les sous-parties constitue tout à la fois une manière de clarifier la pensée et un moyen d'élever la lisibilité de la copie.

Conseils aux candidats

Il est indispensable de rappeler quelques conseils de base dont devront s'inspirer les futurs candidats :

- les candidats doivent consacrer un temps important à la bonne compréhension des concepts et à leur définition ; par précipitation, ou par manque de repères, ce travail préalable est souvent mal réalisé avec, comme conséquence mécanique, des dérives importantes dans le traitement du sujet. Le sort d'une bonne copie se joue dans la première heure !
- les bonnes copies sont souvent celles qui articulent les dimensions empiriques et théoriques du sujet. Trop souvent, ces dimensions sont simplement juxtaposées. La théorie doit éclairer les faits et les faits illustrer (ou contredire) la théorie.

Pour conclure, le jury encourage tant les enseignants de ces classes que les futurs candidats à continuer dans cette voie…

Correcteur : Rémi LEURION

Epreuve écrite de MATHS 2
Option technologique

Epreuve ouverte sous la responsabilité de l'ESSEC

Moyenne par école

Ecoles	Moyennes	Candidats
ESSEC	13.47	75
EDHEC	12.42	58
ESC Clermont-Ferrand	7.33	203
ESC Dijon	6.63	187
ESC Grenoble	12.87	125
ESC Lille	8.93	184
ESC Rennes	6.21	117
ESCEM (Tours et Poitiers)	7.75	231
AUDENCIA Nantes	11.79	87
CERAM Sophia-Antipolis	8.18	162
IECS Strasbourg	8.49	112

Moyenne générale : 8.04

Nombre de candidats : 386

INT 2 gestion (option mathématiques)	11.57	87

MATHÉMATIQUES

Option technologique

Geneviève ROCHE
Éric GUICHET

LE SUJET

Le sujet proposé en mathématiques aux candidats de la voie technologique était composé de trois exercices indépendants, d'importance croissante dans le barème.

Le premier avait pour thème le calcul matriciel, le deuxième consistait en l'étude de la convergence d'une suite récurrente vers la solution d'une équation numérique et le troisième portait sur les variables aléatoires discrètes.

BILAN DE LA CORRECTION DES COPIES

Le premier exercice, correctement réussi, a mis en évidence deux types de candidats : d'une part ceux, les moins nombreux, qui maîtrisent le calcul matriciel (formule du binôme, développement d'une expression formelle, définition de l'inversibilité) ; d'autre part ceux qui ne peuvent « se détacher » des tableaux de nombres et qui, par exemple, ont inversé la matrice A avec l'algorithme de Gauss (non pénalisant si ce n'est en temps !).

Le deuxième exercice débutait par la démonstration de l'existence et de l'unicité de la solution d'une équation numérique. Il n'est pas étonnant que les étudiants s'égarent fréquemment dans la vérification des conditions d'application du théorème de la bijection. En revanche, il est déconcertant de découvrir que la majorité d'entre eux ne sait pas représenter graphiquement les courbes d'équations $y = \ln x$ et $y = -x$!!!

L'étude de la fonction g a soulevé plus de difficultés : le travail sur les inégalités est certes toujours délicat, mais dériver $x \mapsto (x - \ln x)/2$ comme un quotient (un tiers des candidats) dénote un manque certain de recul.

La fin de l'exercice, très classique, est l'occasion d'observer que le raisonnement par récurrence est maîtrisé par la majorité des candidats.

Comme les années précédentes, l'exercice de probabilités est de loin le plus mal réussi de l'épreuve. Le jury n'a pu une fois de plus que constater l'écart entre quelques très bonnes copies et la masse des copies des étudiants très peu familiarisés avec la partie du programme relative aux variables aléatoires discrètes.

CONCLUSION

Dans une très large majorité, les copies sont soignées, clairement présentées, et les étudiants ont à cœur d'exposer leur démarche avec honnêteté et précision. Le jury a noté avec satisfaction la quasi disparition des copies où tous les « raisonnements » étaient incohérents ou fantaisistes. Il regrette cependant le faible niveau des étudiants en probabilités. Les notes s'échelonnent de 0,5 à 20.

TECHNIQUES DE GESTION - INFORMATIQUE ET DROIT

Option technologique

Epreuve commune

Observations générales

La partie Techniques de gestion et informatique de l'épreuve 2005, comprenait quatre dossiers concernant des points essentiels du programme.

- **Premier dossier : Comptabilité générale**

  Les étudiants devaient montrer une bonne maîtrise des principes comptables et des techniques de base de la comptabilité financière. Des écritures relatives au frais de personnel et des écritures de régularisation étaient ainsi proposées dans cet esprit.

- **Deuxième dossier : Analyse comptable et financière**

  Les étudiants devaient parcourir de nombreux outils d'analyse avec un tableau de financement à compléter pour partie, un tableau des soldes intermédiaires de gestion et un compte d'exploitation différentielle. Un rapport sur la situation financière de l'entreprise était demandé.

- **Troisième dossier : Analyse commerciale et coûts**

  Le développement de l'activité de l'entreprise nécessitait une connaissance du marché de la pêche et en particulier de l'évolution de la flotte de pêche dans l'Union européenne. Un ensemble de statistiques (source Eurostat) était mis à la disposition du candidat.
  Un premier travail consistait en l'étude des principales caractéristiques de la flotte et de son évolution ainsi que celle du commerce des produits de la pêche.
  Ensuite, il était demandé au candidat de déterminer les modèles d'évolution de la flotte de pêche par la méthode des moindres carrés et de mesurer la qualité de la corrélation.
  Enfin, l'exploitation du modèle devait permettre d'estimer la production pour l'année 2006.

- **Quatrième dossier : Exploitation du système d'information**

  Un modèle de calcul de coût et de prix sur tableur était proposé à l'étude. Une partie de cet exercice portait sur la dimension algorithmique d'une formule.
  Pour aller plus loin dans l'utilisation de ce modèle, un petit travail à l'aide du solveur était proposé.

Le sujet demandait une bonne maîtrise des principes fondamentaux de la gestion et une capacité à adapter les techniques à la situation proposée.

Concernant le droit, la première partie comportait quatre sous parties qui portaient sur le contrat de travail et les obligations de l'employeur pour deux d'entre elles et sur le contrat de vente.

La seconde partie portait sur le projet de constitution européenne et les compétences nationales et communautaires dans le cadre d'un court développement structuré dont le plan était suggéré.

Le sujet permettait aux candidats d'exploiter des connaissances étudiées d'une part en première année (normes et ratification des traités, rapport entre droit communautaire et droit interne, la responsabilité civile contractuelle) et, d'autre part, en seconde année (le contrat de travail, le contrat de vente) et prenait appui sur des thèmes d'actualité : ratification d'un traité communautaire en droit interne.

Les résultats

Pour la première fois, la note est unique et on ne distingue plus note de Droit et note de «Gestion».

Répartitions des notes globales :

	0 à 4	4 à 6	6 à 8	8 à 10	10 à 12	12 à 14	14 à 16	16 à 18	18 à 20
Note globale	20	41	84	102	71	49	16	7	5

La répartition des notes globale suit une loi normale classique avec des notes élevées (Supérieure à 18) en nombre plus important que l'an passé alors que le nombre de copies est assez nettement inférieur (moins 72). Mais on observe un tassement des bonnes notes de la tranche 14 à 16.

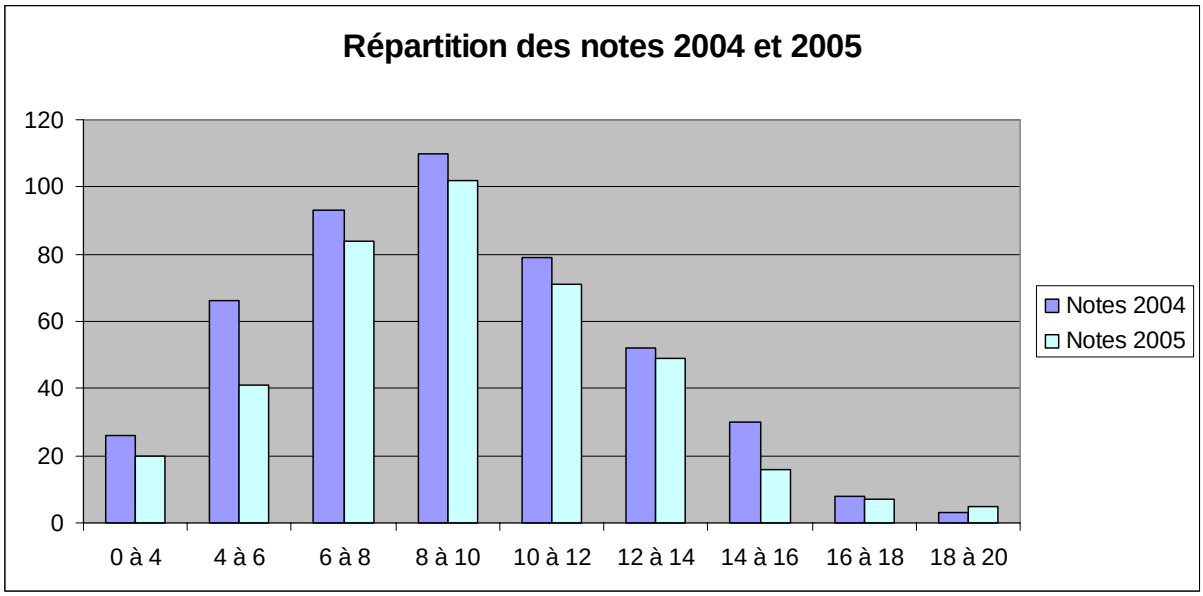

Observations de forme

Certains candidats présentent une introduction pour l'ensemble du sujet de techniques de gestion et informatique qui est trop longue et donc source de perte de temps.

Les candidats doivent écrire à l'encre et s'abstenir d'utiliser le crayon de papier dans une copie de concours.

Tout résultat doit être justifié par la présentation du calcul, de la formule utilisée, de la démarche suivie.

Pour la partie gestion et sans doute plus encore en droit, la maîtrise de la langue française constitue l'un des atouts majeurs pour réussir dans cette épreuve. Les recommandations habituelles pour ce type d'épreuve sont rappelées :

- organiser son temps afin de traiter l'ensemble du sujet ;
- soigner la présentation des copies, en particulier écrire à l'encre ;
- numéroter chaque partie sous la forme n° page/nombre de pages de la copie (y compris les annexes à rendre qui doivent être numérotées) ;
- respecter la numérotation des questions ;

- respecter les règles de présentation habituelle : une idée par paragraphe, des parties bien distinctes (plan apparent ou non) ;
- en gestion, faire des tableaux de présentation des calculs et donner un titre à ceux-ci. Commenter à part les parties correspondant à des calculs non explicites.

Il faut recommander aux candidats une certaine sobriété dans les réponses et de se limiter aux commentaires demandés. De nombreux bavardages encombrent les copies et ne fournissent aucun d'élément d'explication. Ils prennent du temps et la plupart des copies qui sont tombées dans ce travers n'étaient pas complètes dans leurs réponses.

Concernant l'organisation des copies, il faut rappeler que :

- Chaque partie fait l'objet d'une copie distincte qui doit être numérotée sous la forme page/nombre de pages de la copie (y compris les annexes à rendre qui doivent être numérotée).
- La copie de droit doit être glissée dans la copie de gestion.
- En cas de non-réponse à une partie, une copie blanche doit être remise.

Analyse détaillée de l'épreuve

Droit

Une majorité des candidats maîtrise les notions essentielles relatives à l'exécution du contrat et en particulier du contrat de travail ; en revanche le processus de ratification des traités n'est pas connu.

Les candidats semblent avoir manqué de temps pour traiter la partie juridique du sujet et il est à déplorer que dans plus d'un tiers des copies la seconde partie du sujet n'ait pas été abordée.

Les correcteurs alertent les candidats sur leurs difficultés d'expression écrite. Un nombre élevé de copies montre des carences syntaxiques, grammaticales et orthographiques graves.

Première Partie

Cette partie permettait aux candidats de valoriser leur maîtrise de connaissances basiques telles que les éléments de définition du contrat de travail ou la responsabilité civile contractuelle. Nombre d'entre eux ont répondu de façon pertinente dans leur traitement du cas pratique n°1 : qualification du contrat, exécution ou inexécution des obligations contractuelles, sanction de l'employeur quant à l'inexécution de son obligation principale de fournir du travail au salarié.

Le cas pratique n°2 a globalement été bien compris et bien traité : obligations de l'employeur, exécution fautive des obligations et sanctions civiles et pénales infligées à l'employeur.

Le cas pratique n°3 a posé davantage de difficultés aux candidats : le contrat de vente est visiblement un thème connu de façon approximative, de même que sa mauvaise exécution ou son défaut d'exécution.
La distinction entre obligation de donner et obligation de faire n'a pas été comprise (obligation de délivrance du vendeur).

Il est à noter que certains candidats «récitaient» un cours sur le contrat de vente tout en étant dans l'incapacité d'en tirer l'essentiel et d'utiliser les éléments nécessaires, d'une part afin d'émettre des hypothèses de résolution, d'autre part afin de conduire un raisonnement juridique complet.

Pour certains candidats une insuffisante maîtrise de la langue française constitue un obstacle majeur, de même que l'absence de maîtrise de la terminologie juridique dans ce type d'épreuve.

Deuxième partie

Méthodologie : structuration d'idées et de connaissances

La problématique de la ratification d'un traité s'inscrivait dans un thème d'actualité majeur : le processus de ratification par voie référendaire du traité de constitution européenne. Elle abordait également la question de la définition des compétences des institutions européennes et françaises induites par cette éventuelle ratification.

La question posée nécessitait à la fois des connaissances de droit constitutionnel précises et une bonne maîtrise méthodologique en matière d'exposé à construire, à partir des connaissances des candidats et des éléments joints en annexes.

Il est troublant de constater, à la lecture des copies, un déficit de connaissances du cadre de la ratification des traités internationaux en général et communautaires en particulier, alors que la France organisait, cette année, un référendum dont l'objet était la ratification d'un traité, qu'il était difficile d'ignorer.

Soulignons le fait que dans plus de la moitié des copies ayant traité cette seconde partie, on ne trouve aucune définition de la notion de traité ou bien une définition incorrecte ou allusive.

Une majorité de copies présentait un ensemble d'éléments non structurés voire non introduits. Il convient de rappeler, que dans le cadre de cette partie, l'introduction reste un élément fondamental à travailler et ne se limite pas à une annonce de plan.

La définition des termes du sujet, la formulation d'éléments de problématique sont attendues en justification du plan choisi.

Le libellé du sujet avait pour objectif de faciliter la structuration des idées des candidats.
Des écarts très importants existent entre des candidats bien préparés à ce type d'exercice et d'autres qui semblent découvrir l'exercice durant l'épreuve.

Techniques de gestion et informatique

Les résultats ont été encourageants concernant le dossier 1 de comptabilité générale et le dossier 2 analyse comptable et financière. L'analyse détaillée des réponses aux questions conduit à souligner les insuffisances de certaines copies de manière à éviter aux candidats les erreurs les plus habituelles et à préciser les attentes des correcteurs.

Premier dossier : comptabilité générale

Une quasi-intégralité des candidats a effectué, tout ou partie, du travail requis dans le dossier 1.

Les écritures de paie sont en général bien maîtrisées ; malheureusement nombre de candidats ont ignoré cette partie du travail.

Les réponses apportées concernant les subventions sont la plupart du temps inadaptées et montrent les limites de certains candidats dans leur façon d'aborder les problèmes comptables étudiés ou non.

La dernière question, relative aux incidences sur le résultat de l'exercice, a en général été mal comprise. En effet, les candidats n'apportent pas les informations chiffrées demandées.

A noter, d'une part, des calculs inutiles (par exemple tableau d'amortissement d'un bien cédé totalement amorti) et, d'autre part, des résultats non justifiés, souvent erronés, l'absence de justification ne permettant pas au correcteur de valoriser le raisonnement.

A la correction, il n'a pas été tenu compte d'une éventuelle méconnaissance des règles comptables applicables à partir du 1er janvier 2005, en particulier en ce qui concerne l'acquisition des immobilisations.

Deuxième dossier : analyse comptable et financière

Elaboration de la première partie d'un tableau de financement

Le travail consistait essentiellement en la recherche d'informations dans le dossier 1 afin de les analyser en termes d'emplois et de ressources.

De très nombreuses erreurs ou confusions ont été constatées :

- cessions d'immobilisations : la ressource correspond au prix d'acquisition et non au prix de cession,
- remboursement d'emprunt : l'emploi correspond à la somme totale décaissée à l'échéance, intérêts compris
- calcul de la CAF à partir du résultat de l'exercice :
    - le calcul est souvent effectué mécaniquement et entraîne alors des confusions de signes,
    - dans un nombre non négligeables de copies : confusion entre le total général des produits et le solde du compte de résultat...

Les erreurs conduisaient souvent à des résultats totalement incohérents sans que cela ne perturbe les candidats.

Calcul des SIG

La démarche est généralement connue mais de nombreuses erreurs ont été commises dans la recherche des informations dans le compte de résultat :

- calcul d'une marge commerciale (en l'absence de toute activité commerciale) en utilisant les valeurs correspondant à la production ... Le montant de la valeur ajoutée était alors totalement incohérent puisqu'il comportait 2 fois les mêmes éléments, dans la marge commerciale d'une part, dans la production d'autre part.
- du fait des erreurs commises, le dernier solde (le résultat de l'exercice) était souvent différent du solde du compte de résultat donné en annexe sans que cela ne perturbe les candidats.

Commentaire sur l'évolution de l'équilibre financier

Ce commentaire devait essentiellement reposer sur les données obtenues dans le tableau de financement.
Souvent les candidats :

- basaient leurs commentaires uniquement sur les SIG,
- se limitaient à l'exposé de généralités (de banalités) sans rechercher à situer leurs analyses dans le contexte particulier de l'entreprise, c'est-à-dire, rechercher les causes de la baisse du fonds de roulement net global.

Tableau d'exploitation différentiel et seuil de rentabilité

Ce travail fait appel à une bonne compréhension de la notion de variabilité des charges et généralement cette notion est acquise. Les difficultés d'application dans le cas présent ont toutefois souvent conduit les candidats à des erreurs. Les charges de personnel notamment dont une partie était fixe et une partie variable devaient être réparties à partir d'un calcul simple qui a souvent été mal interprété.
Le mécanisme de calcul du seuil de rentabilité est connu et a permis aux candidats d'obtenir des points sur cette partie même si les calculs antérieurs étaient inexacts. Toutefois, on peut s'étonner du fait que les candidats ne sont pas surpris de trouver un résultat déficitaire dans le cadre de cette étude alors qu'il est bénéficiaire dans le compte de résultat et de trouver des seuils de rentabilité aberrants dans ce cas.

Troisième dossier : analyse commerciale et coûts

L'étude des statistiques fournies devait, en principe, s'appuyer sur quelques calculs complémentaires (moyennes, écarts, évolutions, proportions...) permettant de justifier les constatations faites dans le commentaire. Par exemple, pour la baisse constatée du nombre de navires entre 1998 et 2002, un taux annuel moyen d'évolution pouvait être calculé (moyenne arithmétique ou moyenne géométrique qui est mieux adaptée à l'évolution chronologique d'une série).

L'ajustement linéaire par la méthode des moindres carrés ne semble toujours pas connu ou maîtrisé par un grand nombre de candidats. Souvent il est fait uniquement référence à la méthode de Mayer qui semble seule connue ou comprise. Lorsqu'elle est utilisée, la méthode des moindres carrés donne souvent une fonction erronée car le sens de la relation est inversé. Pour les calculs, deux situations sont également trouvées :

- Les fonctionnalités de la calculette sont utilisées : ce qui est bien mais à condition que les différentes variables soient correctement définies (rôle respectif de x et y dans la fonction y = ax + b).
- Les valeurs «a» et «b» sont déterminées après calculs dans un ordre qui a rarement donné une solution convenable du fait d'une maîtrise très insuffisante des formules de calcul employées.

Le coefficient de corrélation est rarement bien interprété, pour beaucoup, seule une valeur pratiquement égale à 1 est acceptable.

L'estimation pour 2006 du nombre de panneaux à mettre en fabrication comporte trop d'erreurs du fait de beaucoup d'inattention ou d'une lecture insuffisante du sujet : par exemples estimation pour 2003 au lieu de 2006, nombre de panneaux égal au nombre de chaluts (alors qu'un chalut nécessite une paire de panneaux).

L'élasticité prix de la demande a très rarement été exploitée de manière juste, le concept ne semble pas suffisamment maîtrisé.

Quatrième dossier : exploitation du système d'information

Les copies qui ne donnent aucune réponse à ce dossier restent trop nombreuses mais plutôt moins que l'année dernière. On peut penser que le tableur est un outil plus facilement intégré dans les pratiques depuis la terminale.

La première partie consistant à analyser le tableau est relativement bien traitée et on trouve une bonne compréhension notamment des notions de saisie et d'affichage de résultat. Cependant, des confusions sont faites notamment avec les cellules comprenant des textes explicatifs du tableau et les cellules d'affichage des résultats. Il faut également signaler que l'utilisation de plusieurs feuilles par le modèle n'a pas été comprise et que les candidats ont placé l'ensemble des calculs à partir des données de la seule feuille fournie en annexe alors que le texte explicatif précisait : «Pour calculer les différents coûts et établir les devis, un modèle a été élaboré exploitant un tableur avec les feuilles de calcul suivantes :

- Une feuille de données nécessaires aux calculs des coûts. Nom de la feuille : **Charges**
- Une feuille pour le suivi de la valeur des stocks. Nom de la feuille : **Stocks**
- Une feuille destinée aux calculs des coûts nécessaires à l'élaboration des devis.
- Nom de la feuille : **Devis**»

L'étude du travail avec solveur n'a pas été comprise et seuls quelques candidats se sont essayés à fournir des réponses parfois intéressantes sachant qu'ils ne connaissaient pas cette fonction. Ils se sont vus attribuer des points hors barème.

La cession 2005 ne diffère pas considérablement des précédentes et les résultats des meilleurs candidats sont à souligner étant donné la diversité des champs d'étude traités par le sujet. Celui-ci propose un parcours qui va du droit à la gestion comptable et financière en passant par la comptabilité de gestion et l'informatique.